



SOPRABOARD

Panneau de support adhérent avec du bitume chaud, l'adhésif DUOTACK ou fixé mécaniquement composé de deux armatures de voile de verre saturée d'asphalte recouvrant un noyau d'asphalte renforcé de matières minérales.

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

Contribution du produit au système LEED® v4

Tous droits réservés © Vertima inc. 2016

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	PERFORMANCES TECHNIQUES
Références SOPRABOARD 1/8" SOPRABOARD 3/16" SOPRABOARD 1/4"	Analyse de cycle de vie -	Tests de performance Voir liste à la page 5
Lieu de fabrication final Rue Haggerty - Drummondville (Québec) J2C 5P7 CANADA	Empreinte carbone -	Durée de vie prévue -
Composition Composé pour panneaux bitumineux, voile de verre.	Déclaration Environnementale de Produit -	GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE
ATTRIBUTS	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS	Certification ISO 14001 EMS 593575
Contenu recyclé Pré-consommation : 0 % Post-consommation : 0 %	Déclaration des ingrédients chimiques 1 000 ppm	Responsabilité élargie du fabricant - (Programme de récupération)
Sources d'approvisionnement La collecte des données auprès des fournisseurs a été effectuée pour 100 % des composantes du produit.	Type de déclaration HPD® version 2.0 Health Product Declaration®	Rapport de développement durable de l'entreprise -
Certification FSC® -	Test d'émission -	CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS
Matériaux rapidement renouvelables -	COV 0 g/L	  
Matériaux biosourcés -	Formaldéhyde -	 
	Autres -	 

Fondée en 1908, SOPREMA est une entreprise manufacturière d'envergure internationale qui se spécialise dans la fabrication de produits d'étanchéité, d'isolation, de végétalisation et d'insonorisation pour les domaines de la toiture, de l'enveloppe du bâtiment et du génie civil.

1688, rue Jean-Berchmans-Michaud, Drummondville (Québec) J2C 8E9 CANADA
www.soprema.ca

Répertoire normatif : **07 41 00**

Éco-Déclaration Validée :

EDV17-1075-02

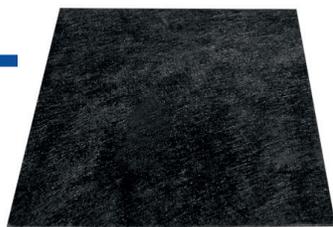
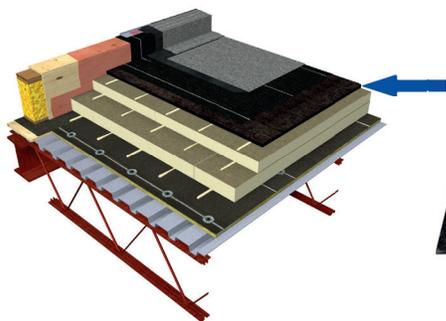
En vigueur depuis : **09/2017**

Période de validité : **09/2018 à 09/2019**



FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

SOPRABOARD



SOPRABOARD est un panneau de support, composé de deux armatures de voile de verre saturée d'asphalte recouvrant un noyau d'asphalte renforcé de matières minérales.

Le panneau SOPRABOARD est conçu pour être utilisé comme support de membranes sur des toitures à faible pente. Il peut être installé sur du contreplaqué ou sur des isolants rigides. SOPRABOARD peut aussi être utilisé comme panneau de protection pour les membranes d'étanchéité de parois enterrées. L'application des membranes doit se faire du côté le plus foncé (surface) du panneau.

Modèles :

SOPRABOARD 1/8"
SOPRABOARD 3/16"
SOPRABOARD 1/4"

Dimensions :

Largeur : 1,22 m
Longueur : 1,22 m ou 1,52 m ou 2,44 m

Caractéristiques :

- Excellente résistance au poinçonnement
- Haute stabilité dimensionnelle

ATTRIBUTS

CONTENU RECYCLÉ

Produit final	Rapport massique	Pré-consommation	Post-consommation
SOPRABOARD	100 %	0 %	0 %

Éco-Déclaration Validée - Contenu recyclé

Méthodologie : audit de l'usine et de la chaîne d'approvisionnement, validation des données relatives au contenu recyclé selon le rapport massique de chacune des composantes dans l'assemblage final du produit.

Protocole de Vertima : VERT-032008-01, Deuxième Édition.

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Rapport massique		Lieu de fabrication final		
100 %		Drummondville - rue Haggerty (Québec) J2C 5P7 CANADA		
Composantes	Rapport massique	Lieux des fournisseurs	Lieux d'extraction	Transport à partir des fournisseurs
Composé pour panneaux bitumineux	95,0 % - 98,0 %	Montréal et Saint-Armand (QC) Canada	N/D	Camion
Voile de verre	2,0 % - 5,0 %	Denver (CO) États-Unis	N/D	Train, camion

Éco-Déclaration Validée - Sources d'approvisionnement

Méthodologie : audit de l'usine et de la chaîne d'approvisionnement, validation des données relatives aux sources d'approvisionnement selon le rapport massique de chacune des composantes dans l'assemblage final du produit.

Protocole de Vertima : VERT-032008-02, Deuxième Édition.

La provenance et l'extraction des matières premières du SOPRABOARD ne peuvent être documentées.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, en tout ou en partie, causés par des erreurs et/ou des omissions relatives à la collecte des données, la compilation et/ou d'interprétation. Le protocole d'analyse de Vertima est disponible sur demande.

Tous droits réservés © Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-02
Période de validité :
09/2018 à 09/2019



ATTRIBUTS (SUITE)

SOURCES D'APPROVISIONNEMENT (SUITE)

ZONES D'EXTRACTION DES MATIÈRES PREMIÈRES



La collecte des données auprès des fournisseurs a été effectuée pour 100 % des composantes du SOPRABOARD.

* Les lieux des sources d'approvisionnements sont tous énumérés à la page 2, cependant aucun des lieux d'extraction n'a pu être répertoriés compte tenu de la composition du produit.

INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS

DÉCLARATION DES INGRÉDIENTS CHIMIQUES



Type de déclaration : Health Product Declaration® (HPD®) version 2.0

Période de validité : 15 mai 2017 au 15 mai 2020

Résumé des ingrédients du produit et des résultats obtenus lors de l'analyse des substances chimiques en regard des listes prioritaires (HPD Priority Lists¹) et de GreenScreen for Safer Chemicals^{®2}.

URL de la Health Product Declaration® : <http://www.hpd-collaborative.org/hpd-public-repository/>

La Health Product Declaration® et son logo sont utilisés avec l'accord de Health Product Declaration® Collaborative.

Déclaration : Préparée par Soprema Auto-déclarée Vérifiée par Vertima inc. tierce partie

Seuil de déclaration des ingrédients : 1 000 ppm

Déclaration complète des ingrédients connus : Oui

Déclaration complète des dangers connus : Oui

Danger(s) associé(s) aux ingrédients du produit :

La norme HPD est principalement une déclaration du contenu du produit et des risques sanitaires directs associés à l'exposition à ses différents ingrédients. Il ne constitue pas une évaluation des risques associés à l'utilisation réelle du produit. Il ne traite pas des impacts sanitaires potentiels des substances utilisées ou créées lors de la fabrication qui ne figurent pas dans le produit final en tant que traces résiduelles, ni des substances créées lors de la combustion ou d'autres processus de dégradation.

Pointage GreenScreen® le plus préoccupant : Benchmark 1³

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> PBT (persistantes, bioaccumulables, et toxiques) | <input type="checkbox"/> Respiratoire | <input type="checkbox"/> Danger physique |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cancer | <input type="checkbox"/> Neurotoxicité | <input type="checkbox"/> Réchauffement climatique |
| <input type="checkbox"/> Mutation génétique | <input type="checkbox"/> Mammifères | <input type="checkbox"/> Appauvrissement de la couche d'ozone |
| <input type="checkbox"/> Développement | <input type="checkbox"/> Toxicité des sols | <input type="checkbox"/> Multiple |
| <input type="checkbox"/> Reproduction | <input type="checkbox"/> Toxicité aquatique | <input type="checkbox"/> Inconnu |
| <input type="checkbox"/> Endocrinien | <input type="checkbox"/> Peau ou yeux | |

¹Se référer à l'annexe D de la norme HPD® version 2.0 (HPD Open Standard Version 2.0), 10 septembre 2015. <http://www.hpd-collaborative.org>

²Méthode GreenScreen for Safer Chemicals® : <http://www.greenscreenchemicals.org/>

³Pointages GreenScreen (GS) des ingrédients chimiques : Benchmark 1 (à éviter, produit chimique hautement préoccupant), Benchmark 2 (à utiliser, mais chercher des substituts plus sûrs), Benchmark 3 (à utiliser, mais amélioration possible), Benchmark 4 (à préférer, produit chimique plus sûr).

TABLEAU DES INGRÉDIENTS

Nom	Rôle	Rapport massique	CAS ¹	GreenScreen ^{®2}	Note(s) (pour plus de détails se référer au HPD [®])
Composé pour panneaux bitumineux	Rigidité et la souplesse	95,0 % – 98,0 %	64742-93-4	LT-1	Pointage LT-UNK également présent
Voile de verre	Matériau de surface (supérieure et inférieure)	2,0 % – 5,0 %	65997-17-3	LT-UNK	-

¹Seuls les numéros de CAS des substances avec le pointage le plus préoccupant sont indiqués. La liste complète des substances se trouve dans le HPD[®].

²Pointages GS List Translator (LT) des ingrédients chimiques : LT-1, équivalent à GS Benchmark 1; LT-P1, possiblement équivalent à GS Benchmark 1; LT-U ou LT-UNK, présent dans les listes officielles mais il manque des informations pour le classer comme LT-1 ou LT-P1 (ne veut pas dire que la substance chimique est sans danger).

Éco-Déclaration Validée – Déclaration des ingrédients chimiques

Méthodologie : validation des documents attestant la méthodologie et les déclarations d'ingrédients chimiques.

Protocole de Vertima : VERT-032009-01, Deuxième Édition.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, en tout ou en partie, causés par des erreurs et/ou des omissions relatives à la collecte des données, la compilation et/ou d'interprétation. Le protocole d'analyse de Vertima est disponible sur demande.

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-02
 Période de validité :
09/2018 à 09/2019



PERFORMANCES TECHNIQUES

CERTIFICATIONS ET TESTS DE PERFORMANCE

Certifications du SOPRABOARD. Voir la documentation technique pour plus de détails.

**CAN/ULC S107 (Underwriters Laboratories of Canada)**

Rapport numéro : TGFU-R19921

Produit visé : Assemblages de toiture incorporant SOPRABOARD

Norme : CAN/ULC S107

**FM Approvals (Factory Mutual)**

Numéro de certificat : 3010173

Produit visé : Assemblages de toiture incorporant SOPRABOARD

Norme : FM 4470

**CSA (Canadian Standards Association)**

Numéro de rapport : PUB-DRU304337

Produit visé : Assemblages de toiture incorporant SOPRABOARD

Résultat : Résistance à l'arrachement dynamique de -2,1 kPa à -5,0 kPa selon la norme CAN/CSA A123.21-14

Liste non exhaustive de tests de performances du SOPRABOARD. Voir la documentation technique pour plus de détails.

■ Résistance au poinçonnement	ASTM E154	500 N
■ Absorption d'eau	ASTM D994	0,25 %
■ Résistance à la compression	ASTM C472	≥ 1641 kPa (238 psi)

Éco-Déclaration Validée - Certification

Méthodologie : validation des documents attestant la certification.

Protocole de Vertima : VERT-032011, Deuxième Édition.

GARANTIE

Choisir SOPREMA est gage de fiabilité. Pour faire foi de la performance unique de ses produits, SOPREMA propose un programme complet de garanties à la hauteur de sa réputation et de son expertise.

À l'achat de toutes les membranes d'étanchéité de toiture, une garantie matériaux-membranes de 10 ans est offerte gratuitement. Il est possible de prolonger la garantie jusqu'à 15 ans pour les systèmes d'étanchéité de toiture classique et jusqu'à 20 ans pour les systèmes d'étanchéité de toiture Haute Performance.

GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE

ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Produire des matériaux qui répondent à l'attente immédiate des professionnels de l'étanchéité, mais aussi préserver les intérêts des générations futures, telle est la mission que les acteurs du monde de la construction doivent désormais intégrer dans toutes leurs démarches environnementales.

Tout fabricant de matériaux a le devoir de réfléchir aux effets de ses produits sur la nature et sur la santé humaine, et ce, pour toute leur durée de vie, de la fabrication jusqu'à la démolition. Pour SOPREMA, cette démarche s'est concrétisée, entre autres, par la création d'une politique environnementale à l'échelle internationale. Sa mission principale est de prendre en compte les répercussions de ses produits sur l'environnement et sur la santé depuis leur conception jusqu'à leur destruction, mais aussi de diffuser dans l'entreprise une véritable "culture environnementale".

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, en tout ou en partie, causés par des erreurs et/ou des omissions relatives à la collecte des données, la compilation et/ou d'interprétation. Le protocole d'analyse de Vertima est disponible sur demande.

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :

EDV17-1075-02

Période de validité :

09/2018 à 09/2019



FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

SOPRABOARD



GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE (SUITE)

CERTIFICATION (ISO 14001 : 2004) - Système de gestion environnementale

SOPREMA Inc. - Usines visées : rue Haggerty et rue Michaud à Drummondville (Québec), Richmond (Québec), Beauport (Québec), Chilliwack (Colombie-Britannique) et Wadsworth (Ohio)

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
EMS 593575	BSI (tierce partie avec audit)	Jusqu'en septembre 2018



Portée de l'enregistrement pour l'usine du 1675, rue Haggerty à Drummondville (Québec) :

Le système de gestion des risques environnementaux liés aux activités de fabrication et de logistique associée aux membranes d'étanchéité bitumineuses, matériaux d'isolation acoustique, panneaux asphaltiques, scellants, adhésifs, produits d'étanchéité liquide, polymères broyés ainsi qu'accessoires.

CERTIFICATION (ISO 9001 : 2008) - Système de gestion de la qualité

SOPREMA Inc. - Usines visées : rue Haggerty et rue Michaud à Drummondville (Québec), Richmond (Québec), Beauport (Québec), Chilliwack (Colombie-Britannique), Wadsworth (Ohio) et Gulfport (Mississippi)

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
FM 593574	BSI (tierce partie avec audit)	Jusqu'en septembre 2018



Portée de l'enregistrement pour l'usine du 1675, rue Haggerty à Drummondville (Québec) :

Conception, développement, fabrication ou négoce et logistique associée de membranes d'étanchéité bitumineuses, matériaux d'isolation acoustique, panneaux asphaltiques, scellants, adhésifs, produits d'étanchéité liquide, polymères broyés ainsi qu'accessoires.

CERTIFICATION (OHSAS) - Système de gestion de la santé et de la sécurité

OHSAS - Occupational Health and Safety management System

SOPREMA Inc. - Usines visées : rue Haggerty et rue Michaud à Drummondville (Québec), Richmond (Québec), Beauport (Québec), Chilliwack (Colombie-Britannique), Wadsworth (Ohio) et Gulfport (Mississippi)

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
OHS 593576	BSI (tierce partie avec audit)	Jusqu'en janvier 2019



Portée de l'enregistrement pour l'usine du 1675, rue Haggerty à Drummondville (Québec) :

Le système de gestion des risques de santé et sécurité liés aux activités de fabrication et de logistique associée aux membranes d'étanchéité bitumineuses, matériaux d'isolation acoustique, panneaux asphaltiques, scellants, adhésifs, produits d'étanchéité liquide, polymères broyés ainsi qu'accessoires.

CERTIFICATION - Entreprise en santé - Élite

Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail

Norme : BNQ 9700-800/2008-02-25

SOPREMA Inc. - Usines visées : Tous les sites de Drummondville (Québec)

Numéro de certification	Organisme de certification	Période de validité
45019-1-02	BNQ	Jusqu'en décembre 2018



Éco-Déclaration Validée Certification

Méthodologie : validation des documents attestant la certification

Protocole de Vertima : VERT-032011, Deuxième Édition.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, en tout ou en partie, causés par des erreurs et/ou des omissions relatives à la collecte des données, la compilation et/ou d'interprétation. Le protocole d'analyse de Vertima est disponible sur demande.

Tous droits réservés © Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-02
Période de validité :
09/2018 à 09/2019



FICHE TECHNIQUE ENVIRONNEMENTALE

SOPRABOARD



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la Conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelle construction, Noyau et Enveloppe, Écoles, Commerces de détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la Conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces de détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point)	Ne contribue pas ¹	ATTRIBUTS
			¹ La membrane SOPRABOARD ne rencontre aucune des exigences de ce crédit.
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) La membrane SOPRABOARD contribue avec sa <i>Health Product Declaration</i> ® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs d'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS
			HPD® version 2.0 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
QEI	Matériaux à faibles émissions - Écoles et Établissements de soins de santé Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) L'extérieur du bâtiment désigne tout ce qui se trouve à l'extérieur, y compris le système d'imperméabilisation primaire et secondaire, comme les membranes d'étanchéité et les matériaux pare-air et pare-vapeur.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS
			La membrane SOPRABOARD rencontre les exigences de ce crédit, car elle contient aucun COV.

LEED® v4 pour les habitations

Applicable pour les maisons unifamiliales, multifamiliales (un à trois étages), ou multifamiliales (quatre à six étages). Incluant les habitations de faibles hauteurs et habitations de moyennes hauteurs.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR Crédit 2	Produits à privilégier du point de vue environnemental Maximum de 4 points en fonction des deux options dans le cadre de chaque projet.	Ne contribue pas ²	ATTRIBUTS
			² La membrane SOPRABOARD ne rencontre aucune des exigences de ce crédit.

Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

Les membranes de Soprema peuvent contribuer à optimiser la performance énergétique de l'enveloppe du bâtiment. Elles livrent des performances durables et jouent un rôle clé dans l'étanchéité de l'enveloppe.

Les données apparaissant dans cette fiche technique environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, qui sont responsables de leur véracité et leur intégrité. Vertima suit un protocole rigoureux, y compris un audit sur le site de l'usine, une vérification de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, ainsi que l'analyse et la validation de toutes les pièces justificatives. Cependant, Vertima ne peut être tenu responsable des informations fausses ou trompeuses qui peuvent causer des pertes ou dommages subis, en tout ou en partie, causés par des erreurs et/ou des omissions relatives à la collecte des données, la compilation et/ou d'interprétation. Le protocole d'analyse de Vertima est disponible sur demande.

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

Éco-Déclaration Validée :
EDV17-1075-02
 Période de validité :
09/2018 à 09/2019

